

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC AUTERIVE, 30 RUE JEAN JAURES 31190 AUTERIVE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M BACHET YANNICK, représentant de la société FYTHERM S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 28 RUE DE LA BRUYERE 31120 PINSAGUEL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M BACHET YANNICK	1	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

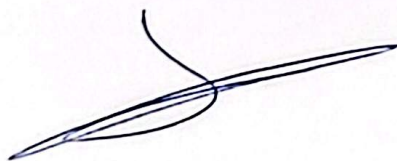
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



La banque
(Cachet et signature)

CIC Sud Ouest

Muret

11 B. allées Niel

31600 Muret

Tél 08 20 89 02 06

Fax 05 34 46 02 99

